

BUREAU FEDERAL

Réunion du 15 Avril 2016 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.

MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusé : MM. Jean-Yves GUINCESTRE et Patrick BEESLEY (DTN).

Invité : M. Frédéric CHALOUPY.

Assistent : Mme Céline REFFET.

MM. Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Antoine LEGENTIL, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	2016-04-15 BF 4-SPORTIVE Championnats de France U15 et U18 Elite et Inter-Régionale (Saison 2016-2017) - VFIN
	2	2016-04-15 BF Retour de la réunion des Pdt de CRO
	3	2016-04-15 BF 4-Charte des officiels V4 TBE
	4	2016-04-15 1 BF FFBB délégation haut niveau VF

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents.

Nombre des licenciés à ce jour : 638.042 avec 100.142 licences OBE et 533.400 licences compétitions, soit une augmentation de 21.747 licences représentant + 4.25% par rapport à l'année dernière à la même date.

Les membres du Bureau Fédéral adressent de sincères félicitations au club de Bourges pour sa victoire en Eurocup Women, à l'ESB Villeneuve d'Ascq Lille Métropole pour l'ensemble de son parcours dans cette même compétition, ainsi qu'à L'Elan Chalon pour qualification et l'organisation du Final 4 de la FIBA Europe Cup les 29 Avril et 1^{er} mai prochains. Félicitations également adressées à Strasbourg IG pour sa qualification en finale de l'Eurocup.

2. Présidence.

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'une réunion exceptionnelle du Comité Exécutif FIBA se tiendra les 23 et 24 Avril 2016. L'ordre du jour concerne les compétitions européennes et les récentes décisions prises par FIBA Europe.

Nous étudions un dossier sur l'organisation de la manifestation de 3x3 The Bridge, à Nantes en juin 2017. La FFBB est sollicitée pour organiser le mondial 3x3 en 2017, dont Tony PARKER serait un des parrains.

3. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

a. Trophée Coupe de France – Etude sur phases régionales.

Alain SALMON propose que, suite à une étude sur les Trophées Coupe de France, la Fédération fixe le cadre pour les phases régionales.

Le Bureau Fédéral valide cette proposition qui sera soumise au Comité Directeur des 22 et 23 Avril 2016 pour adoption.

- b. Attribution définitive des places compétitions U15, U18 Elite, et U15, U17 et U20 IR.

Alain SALMON commente la présentation (Annexe 1).

Validation du Bureau Fédéral.

- c. Point sur les classements des salles et sur les engagements.

Alain SALMON fait le point sur le classement des salles et informe qu'après étude par la Commission, certains clubs ne répondent pas aux obligations :

- 5 clubs de Nationale 3
- 3 clubs de Nationale 1 et 2

La Commission Salle et Terrains se tient à la disposition des clubs pour apporter toute aide nécessaire. Les clubs ont jusqu'au 1^{er} Juin 2016 pour régulariser la situation. A défaut, un refus d'engagement en Championnat de France pourrait leur être opposé. Un courrier va leur être envoyé.

- d. Compétitions en Corse : règles applicables (horaires, désignations d'officiels,...).

Alain SALMON expose les problèmes rencontrés par les équipes corses évoluant en Nationale ou Inter-régionale.

Une réunion de travail doit être organisée afin prendre en considération tous les paramètres.

- e. Basket Santé : Proposition de méthode pour identifier des clubs porteurs de l'action.

Sébastien DIOT communique un point de situation sur le projet Basket Santé

Une discussion s'engage.

Proposition : faire un tarif unique avec un reversement à la structure support en charge du développement local.

Ce projet sera présenté au Comité Directeur des 22 et 23 Avril 2016.

- f. Situation du club de Perpignan.

Jean-Pierre SIUTAT communique la décision rendue dans l'affaire de Perpignan par le Tribunal Administratif de Montpellier, annulant la décision du Bureau Fédéral du 26 Février 2016, (refusant de transmettre les droits sportifs au nouveau club) au motif d'absence de motivation de sa décision.

Le dossier sera présenté au Comité Directeur pour définir la suite à donner par la FFBB.

4. Délégation aux Territoires.

- a. Point général

Pierre COLLOMB communique un point général sur la Délégation aux Territoires :

- Une réunion de la Commission Démarche Territoriale s'est tenue pour la réaffectation de financements complémentaires.
- Réunion de la Commission Démarche Clubs : un gros travail est réalisé sur les CTC (création, dissolution, etc...). Les nouvelles CTC seront présentées au Bureau Fédéral du 20 mai 2016.

- b. Fusion des Comités de l'Hérault et de la Lozère – Point de situation

Pierre COLLOMB n'a pas d'information à communiquer pour le moment.

Jean-Pierre SIUTAT demande qu'un point sur les projets de fusions des structures soit fait au prochain Comité Directeur.

c. OPTIMOUV – Point de situation

Gilles THOMAS informe que le prestataire accuse un retard dans le développement.

Jean-Pierre SIUTAT met une pression sur ce dossier pour que la FFBB et les territoires soient en capacité de l'utiliser pour les compétitions 2016-2017

d. Cession de droits sportifs au sein de la CTC Alliance Toulouse Basket.

Pierre COLLOMB rappelle le contexte et précise que la CTC Alliance Toulouse Basket regroupe 4 clubs de Toulouse intra-muros s'étant accordés dans le cadre de leur convention sur des domaines d'activités privilégiés. Il précise que :

- Ce transfert des droits sportifs de Prénational Féminin se fait dans le cadre de collaboration fixée par la convention. Cette équipe évoluera dans les deux salles et sera financée conjointement.
- Elle constitue le « chapeau » de la filière féminine et se situe dans le prolongement des équipes de compétition jeunes (U13 à U17, toutes en région) portées par le TCMS.
- Les deux clubs conservent une activité féminine sur les plus jeunes (U11 et moins).
- L'équipe R2 du TCMS sert de palier entre la PNF (ambition NF3) et les équipes de jeunes.
- L'équipe D2 du TOAC accueille des femmes impliquées dans le club et ne souhaitant pas une pratique compétitive soutenue.

Validation du Bureau Fédéral

e. Ecoles d'arbitrage dans les CTC – Point de situation / sanctions possibles.

Pierre COLLOMB expose le point de situation et informe que sur les 259 CTC, 22 ne disposent pas d'école d'arbitrage.

Une discussion s'engage et les sanctions suivantes sont évoquées :

- Sanction financière.
- Retrait des licences AS pour la saison suivante

f. Proposition pour licence AS.

Pierre COLLOMB informe le Bureau que trois clubs ont saisi la Commission Démarche Clubs pour demander un assouplissement de l'article 413.2.3.2 concernant la délivrance d'une licence AS aux membres de clubs de NM1/LF2. Il expose la situation de certains joueurs des clubs de :

- Reims
- Blois
- Vrine

Après débat il est décidé de ne pas modifier le règlement.

5. **Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.**

a. Procédures disciplinaires consécutives à des faits présumés d'attouchements sur mineurs.

Stéphanie PIOGER informe que les structures doivent faire remonter les informations au Secrétaire Général de la FFBB pour suite à donner. Une note d'information sera adressée aux structures pour indiquer la marche à suivre.

La FFBB se réserve le droit de se constituer partie civile dans ce type de dossier.

6. **Contrôle dans les divisions NM2, NM3, PNM, NF1, NF2, NF3, PNF**– Propositions

Jean-Pierre SIUTAT informe que le groupe de travail qu'il a réuni le 18 mars dernier, autour de la CCG, a proposé le **plan d'actions et le calendrier suivants** :

A. Les quatre actions

- a. Informations à destination des clubs (signature d'une charte et réunions territoriales)
- b. Autorisation des contrats de joueur(se)s, sous réserve d'intervention MIG suivies par nos structures fédérales (en priorité, nos Comités Départementaux)
- c. Création d'un diplôme MIG et formation des joueur(se)s par INFBB/IRFBB
- d. Contrôle des clubs

B. Le calendrier

a. Saison 2016-17

- i. Informations à destination des clubs (signature d'une charte et réunions territoriales)
 1. Entrée en vigueur du dispositif du CDD spécifique
 2. Signature d'une charte par tous : président du club et chaque joueur(se).
Gestion favorisée par FBI
- ii. Création d'un diplôme MIG et début de formation des joueur(se)s par INFBB/IRFBB
- iii. Recrutement CCG (mars 2017)

b. Saison 2017-18 et suivantes

- i. Informations à destination des clubs (signature d'une charte et réunions territoriales)
- ii. Autorisation des contrats de joueur(se)s
 1. Service civique
 2. Contrat spécifique (MIG) : périscolaire, diplôme d'intérêt Général, Basket Santé, etc
 3. Suivi par nos structures fédérales
- iii. Formation des joueur(se)s par INFBB/IRFBB
- iv. Contrôles des clubs

Ces propositions seront présentées au Comité Directeur des 22 et 23 Avril 2016, pour adoption.

- a. Situation du club de La Berrichonne de Châteauroux

Stéphanie PIOGER informe qu'il est nécessaire d'attendre les informations plus précises sur la situation du club pour définir les suites à donner.

- b. Modification Article 507.4 Règlements généraux

Stéphanie PIOGER propose d'adapter cette règle au Haut Niveau LFB, LF2 et NM1, dans un souci d'harmonisation des règlements.

Accord du Bureau Fédéral.

- c. Règles de participation aux compétitions fédérales senior - Propositions d'actions pour saison à venir et suivantes

Stéphanie PIOGER apporte une précision sur les règles de participation aux compétitions fédérales senior, et notamment les joueurs suspendus qui apparaissaient sur la feuille de marque.

Il est précisé que les joueurs qui sont inscrits sur la feuille de marque doivent impérativement répondre aux conditions de participation. Ce point sera débattu au Comité Directeur des 22 et 23 Avril 2016.

7. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

- a. Campus d'Eté – Nouvelles propositions – M. SOUCHOIS.

Matthieu SOUCHOIS expose le projet d'organisation du Campus, qui se déroulera du 25 au 28 Août 2016 à St Priest, près de Lyon.

Validation du projet par le Bureau Fédéral, qui sera présenté au Comité Directeur des 22 et 23 Avril 2016.

- b. Services civiques – Objectifs quantitatifs par Ligue régionale

Matthieu SOUCHOIS informe que la Fédération Française de Basketball a déposé un pré-dossier d'agrément collectif auprès de l'Agence du Service Civique afin de permettre à l'ensemble des structures

n'ayant pas encore un agrément local de s'engager dans ce dispositif. La FFBB a pour objectif un plan de 1.000 services civiques accueillis dans ses structures déconcentrées et dans ses clubs. Ce plan sera assorti d'une aide complémentaire au dispositif pour la formation des jeunes. Les modalités d'attribution de ces aides seront précisées après l'obtention de l'agrément collectif.

Une information sera adressée aux structures courant de semaine prochaine.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que soit proposé lors du prochain Comité Directeur un challenge auprès des structures pour dynamiser le dispositif

c. Officiels

i. Plan de féminisation des arbitres.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la mise en place d'un groupe de travail afin de proposer une véritable stratégie et un plan d'action sur l'arbitrage féminin.

Un débat sur ce point aura lieu lors du Bureau Fédéral du 20 Mai 2016.

ii. Suite séminaire des CRO – Plan d'actions

Frédéric CHALOUPY communique un point suite au séminaire des CRO qui s'est tenu en Décembre 2015 (Annexe 2).

Un nouveau point d'étape sera fait lors du Bureau Fédéral du 20 Mai 2016.

iii. Bilans médicaux des arbitres

Jean-Pierre SIUTAT expose la demande de Jean-Yves GUINCESTRE, excusé pour cette réunion, concernant les bilans médicaux. Il pense qu'il serait souhaitable d'alléger la procédure en place.

Afin de faire preuve de souplesse, il est nécessaire de mettre en place une étude sur les différentes possibilités d'allègement de la procédure et d'en faire une présentation au Comité Directeur.

iv. Charte des officiels – Evaluation – Application – Evolutions.

Frédéric CHALOUPY fait un point sur le Charte des Officiels (Annexe 3).

8. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse :

- La Délégation est ravie des 100.142 licences OBE. Elle adresse ses remerciements pour le travail réalisé par les services et notamment l'investissement de Gilles MALECOT.
- Un point est nécessaire sur les développements informatiques demandés par la Délégation.

b. Challenge Pôles Espoirs UNSS

Cathy GISCOU expose le projet et rappelle la philosophie de ce Challenge :

- Créer un challenge spécifique propre aux spécificités et besoins des pôles.
- Matérialiser le lien fort et des passerelles avec et entre :
 - l'UNSS, valorisation du double projet Elite (Collège, Lycée)
 - Les centres de formation des Clubs Pros, accueil majoritaire en sortie de cursus pôle espoir
 - Le Centre Fédéral, pour les meilleurs potentiels par une compétition de haut-niveau au bénéfice des élèves des Pôles Espoirs,
- Organiser une mise en œuvre de co-construction et un financement partagé (UNSS-Ligues-LNB-LFB-FFBB) en fonction des différentes phases
- Respecter l'organisation UNSS en prenant l'attache de la carte des inter-académies et l'engagement conventionné / la formation des officiels

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la nécessité que ce projet soit en pleine cohérence avec le PES. Il souhaite que ce projet soit exposé au Comité Directeur des 22 et 23 Avril 2016 pour débat.

c. JAP.

Cathy GISCOU expose le premier projet d'évolution de l'action JAP.

9. Délégation au Haut Niveau.

a. Point général

Philippe LEGNAME rappelle l'avancée des travaux sur la simplification des règlements LFB et présente les préconisations relatives aux obligations médicales nécessaires à l'autorisation à participer des joueuses, notamment la suppression de l'autorisation provisoire à participer. Il est proposé que l'ensemble des documents médicaux soient transmis avant la 1ère participation de la joueuse. Ces principes sont validés par le Bureau Fédéral qui demande à la LFB et à la COMED de se rapprocher pour finaliser les textes.

Délégation à la Marque.

b. Point général

Raymond BAURIAUD fait un point sur la Délégation à la Marque :

- Organisation du voyage à Manilles en cours, pour encourager l'Equipe de France au TQO masculin.
- Organisation des finales Coupe de France à l'AccorHôtelsArena en cours avec la mise en place des nouvelles loges. De nombreuses nouvelles animations seront également proposées.
- Ouverture de la billetterie le 2 Mai prochain du match de l'Equipe de France Masculine France / Serbie à l'AccorHôtelsArena qui se jouera le 21 Juin 2016.
- Finales de Coupes d'Europe de nos clubs : accentuation de la carte partenariat sur ces événements.
- Partenariat : renouvellement d'un accord d'un an avec le groupe AIG pour aller jusqu'au terme de la prestation assurance.
- Participation à un séminaire sur les JO 2024 le 11 avril dernier à Paris.
- Diffusion de la liste des potentiels « porte drapeau » par le CNOSF à J-100 des Jeux Olympiques, le 27 Avril prochain.

Jean-Pierre HUNCKLER précise que l'organisation des finales Coupe de France est plus compliquée qu'avant avec la nouvelle organisation à l'AccorHôtelsArena.

10. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER évoque le dossier du CS AUTUN dont les dettes devaient être reprises par le repreneur des droits sportifs, le CSBGAM. Ce club nous sollicite pour un étalement de la dette sur 4 ans.

Refus du Bureau Fédéral.

b. Dispositions financières

Jean-Pierre HUNCKLER expose le projet des dispositions financières pour la saison 2016/2017.

Une présentation, pour validation, sera faire au Comité Directeur des 22 et 23 Avril 2016.

11. Secrétariat Général.

a. Conciliation La Couronne

Thierry BALESTRIERE rappelle que le club requérant contestait la décision de la Chambre d'Appel du 18 février 2016 qui confirmait la décision de la Commission Fédérale Sportive de faire perdre par pénalité 2 rencontres du championnat NF3 au club pour avoir fait participer une joueuse titulaire d'une licence JC2.

Le conciliateur a rejeté la demande de l'association qu'il considère comme manifestement dénuée de fondement.

En effet, les règlements interdisent la participation des JC2 dans cette compétition : la joueuse a donc irrégulièrement participé à ces compétitions.

Le club peut désormais saisir le tribunal administratif.

12. **Questions diverses.**

Gérald NIVELON informe que la plaquette FFBB Citoyen vient de paraître et sera diffusée au prochain Comité Directeur des 22 et 23 Avril 2016.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 20 Mai 2016 à Paris.